

Le Président

COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 1^{er} AVRIL 2009

Lors de la réunion du 1^{er} avril 2009, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

I – Nouvelle saisine

1 – Projet de création d'une deuxième ligne de tramway ferroviaire – Agglomération d'Orléans-Val de Loire

Par lettre en date du 20 février 2009, reçue le 25 février 2009, le Président de la Communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire, dûment autorisé par la délibération en date du 17 février 2009 du Conseil de communauté, a saisi la Commission d'un projet de création d'une deuxième ligne de tramway ferroviaire.

Ce projet, d'un montant de 315 millions d'€, consiste en la réalisation d'une deuxième ligne de tramway, longue de 11,4 km, reliant la commune de La-Chapelle-Saint-Mesnin à celle de Saint-Jean-de-Braye en traversant les communes d'Ingré, de Saint-Jean-de-la-Ruelle et d'Orléans. Il s'inscrit dans la logique du plan de déplacements urbains de l'agglomération et a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 10 janvier 2008.

Ce projet, préalablement à l'élaboration du dossier de l'enquête publique, a fait l'objet de multiples procédures de concertation, d'association du public ou de sondages locaux auprès des populations. Visant à renforcer le maillage de l'agglomération en transports collectifs et poursuivant des objectifs de cohésion sociale en désenclavant les quartiers prioritaires de la politique de la ville, il est d'abord un projet d'intérêt local, même s'il participe à des objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou d'amélioration de la desserte des quartiers défavorisés.

Sur la base du dossier de saisine, la Commission a décidé de ne pas organiser de débat public.

II – Débats décidés

1 - Projet de canalisation de transport de gaz naturel entre Cuvilly (Oise) et Voisines (Haute-Marne) – Projet Arc de Dierrey

Sur proposition de M. Patrick LEGRAND, Président de la Commission particulière du débat public sur le projet de canalisation de transport de gaz naturel entre Cuvilly (Oise) et Voisines (Haute-Marne), la Commission nationale a nommé membres de la Commission particulière :

- M. Michel GENESCO,
- M. Pierre GERVASON,
- M. Michel GIACOBINO,
- Mme Violette LE QUÉRÉ-CADY.

2 – Projet de Centre de valorisation biologique et énergétique des déchets à Ivry-Paris

XIII

Sur proposition de M. Philippe MARZOLF, Président de la Commission particulière du débat public sur le projet de Centre de valorisation biologique et énergétique des déchets à Ivry-sur-Seine, la Commission nationale a nommé membres de la Commission particulière :

- Mme Anne-Laure BEDU,
- M. Alain MARABOUT,
- Mme Laurence MONNOYER-SMITH,
- M. Jean-Paul PUYFAUCHER.

3 – Options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies

Sur proposition de M. Jean BERGOUGNOUX, Président de la Commission particulière du débat public sur les options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies, la Commission nationale a nommé membre de la Commission particulière :

- Mme Marie PITTET

4 – Projet d’extension et de développement du Port de Calais

Sur proposition de M. Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT, Président de la Commission particulière du débat public sur le projet d’extension et de développement du Port de Calais, la Commission nationale a nommé membre de la Commission particulière M. Patrice LE LORIER, en remplacement de M. Claude HANOTEAU, démissionnaire.

Le Président

Philippe DESLANDES